

TEMOIGNAGE

**Etienne Kanaan, Responsable Ressources humaines
Groupe Byblos à Lyon (600 salariés)**

Société spécialisée dans la sécurité des biens, des personnes et de l'information

« Le point de départ vient de la réglementation de la loi du 18 mars 2003 et de son décret d'application du 6 septembre 2005 qui obligent toutes les entreprises exerçant des activités privées de surveillance et de gardiennage, de recruter des personnes titulaires du Certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et de sécurité (CQP-APS). Et, pour les agents déjà embauchés de leur faire passer avant le 9 septembre 2008, ce diplôme pour les maintenir dans l'emploi.

Dans un premier temps, nous avons essayé d'attirer des personnes plus qualifiées pour passer ce diplôme. Mais nos métiers, peut être par manque de communication, attirent peu de jeunes talents. Nous nous sommes alors rabattu sur notre vivier de candidats. Mais, il fallait nous donner les moyens de les faire accéder à cette certification. D'autant que les pré-requis pour s'y inscrire est de savoir lire et écrire, comprendre et parler le français et savoir compter. D'où l'intérêt de 1001 Lettres. Nous avons pris 40 licences et, en tant qu'organisme de formation, nous avons mis en place une formation d'une durée totale de 150 h qui comprend 70 h pour préparer le CQP et 90 h pour la formation 1001 Lettres. Dans le même temps, nous avons signé avec différentes régions des projets emploi-formation qui nous engage à recruter en CDI à temps plein, les candidats qui auront acquis le CQP.

1001 Lettres est un outil tout à fait adapté aux personnes qui ont été scolarisées en France et qui ont oublié les savoirs de base. Par contre, pour les 95% de la population qui travaillent chez nous et qui viennent pour la plupart des pays d'Afrique et du Maghreb, ils parlent mal le français. Ceci va nous conduire à travailler sur une version adaptée pour répondre à cette problématique.

A travers cette législation, nos métiers évoluent et c'est un bien. En effet, jusqu'à présent, les recrutements étaient plutôt aléatoires. Aujourd'hui, nous nous dirigeons vers des métiers qui professionnalisent les salariés et qui nous permet pour l'avenir de leur proposer des plans de carrière. Perspective qu'il était encore impossible d'imaginer jusqu'à hier ! ».